



## GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE MARITIME

ASSEMBLEE GENERALE 13 SEPTEMBRE 2010

Réflexion concernant la mise en œuvre des politiques maritimes en relation avec  
la Stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

EUROPE 2020

Les activités économiques littorales et maritimes produisent environ 40% du PIB de l'Union et portent une marge de progression encore importante.

La stratégie EUROPE 2020 porte sur de grands principes, applicables dans tous les domaines d'activité au sein de l'Union. Cependant, les politiques maritimes, par essence transnationales, ont été reconnues par l'Union comme devant être gérées de façon intégrée et à l'échelle des bassins maritimes.

C'est ainsi qu'a été conçu le Livre Bleu pour une politique maritime de l'Union et la Communication de la Commission pour une « politique maritime intégrée pour l'Union européenne » déclinée sur la Méditerranée.

Les Régions demandent à ce que la stratégie Europe 2020 prenne pleinement en compte les recommandations de la Politique Maritime Intégrée, aussi bien sur le plan sectoriel que géographique.

La présence, sur un même bassin maritime, d'Etats européens et non européens, non soumis aux législations européennes, mais en prise également à de nombreuses difficultés économiques, peut nuire au développement d'une croissance inclusive, notamment dans les secteurs des transports maritimes, de la pêche ou du tourisme littoral.

Par ailleurs, l'absence de législations communes, dans les eaux internationales de la Méditerranée, limite les capacités de gestion des ressources et des écosystèmes du bassin.

Ceci nécessite une vision macro-régionale des problématiques maritimes et l'amélioration du dialogue, entre les Etats riverains de la Méditerranée, dans ce domaine.

Concernant les initiatives phares, proposées par la Commission :

*- Une Union pour l'innovation :*

Les Régions recommandent de ne pas enfermer la notion de société de la connaissance dans un partenariat recherche - entreprise et de permettre la mise en place de plates-formes d'échanges, de dialogue et de coopération avec les différents niveaux de gouvernance et de gestion des territoires littoraux.

L'amélioration de l'ingénierie de gestion des littoraux, en lien avec le soutien à l'économie littorale et la préservation des écosystèmes, est un marché porteur, non délocalisable et nécessitant l'acquisition d'une connaissance et de données à l'échelle du bassin pour être déclinées en politiques locales de gestion.

*- Jeunesse en Mouvement :*

Le soutien aux formations maritimes en général mais également à la formation de haut niveau des fonctionnaires d'Etat et des collectivités doit être développé pour permettre une amélioration de la gestion des territoires et une pertinence accrue des commandes publiques. Ceci sur tout le pourtour Méditerranéen.

C'est le cas, par exemple, de la gestion des ressources halieutiques, de la dépollution, de l'adaptation au changement climatique en zone côtière.

.../...

- Une stratégie numérique pour l'Europe : Il est souligné ;

- l'importance de la poursuite de la mise en place de la Directive Inspire et du Réseau EMODNET en associant étroitement les collectivités régionales, détentrices de nombreuses données littorales et maritimes,

- la nécessité, en Méditerranée de concevoir la stratégie numérique sur les données maritimes à l'échelle du bassin méditerranéen et de promouvoir l'idée d'une plate-forme méditerranéenne de dialogue sur les données qui permettra de fluidifier la circulation des connaissances.

Les Régions de Méditerranée travaillent déjà au développement de l'interopérabilité de leurs outils de gestion au travers de groupes de travail et projets de coopération.

Une croissance durable ;

- Il est rappelé l'urgence de prendre en considération dans les politiques littorales et maritimes le volet « adaptation au changement climatique » et notamment la protection contre les événements extrêmes, afin de garantir une meilleure protection des instruments de l'économie littorale.

Une Europe efficace dans l'utilisation de ses ressources

- Il est souligné l'intérêt de promouvoir le développement de l'innovation dans l'utilisation de modes de propulsion des navires moins consommateurs d'énergie, ou de nouveaux modes de propulsion.

Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation

- Les Régions souhaitent que soient soutenue la construction navale européenne et que soit impulsé le développement de clusters orientés vers les niches de haute technologie de ce secteur et vers la diminution de l'impact de l'activité des navires sur le milieu marin;

Les Régions rappellent également la nécessité de prendre en compte leur rôle opérationnel dans la gestion des territoires et des économies littorales pour la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.